



PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE

Contexte :

Les troubles psychiques sont les pathologies qui touchent le plus grand nombre de personnes : selon l'OMS, une personne sur quatre au cours de sa vie souffrira soit d'un épisode pathologique soit d'un trouble persistant.

La stigmatisation des personnes souffrant de troubles psychiques, de leur entourage et de ceux qui s'occupent de ces personnes (y compris les professionnels et institutions) est un frein puissant à l'accès aux soins, au rétablissement, à l'inclusion sociale et professionnelle :

- Discriminations,
- Auto-stigmatisation,
- Déni de la maladie, retard dans la prise en charge,
- Pertes de chances dans le domaine de l'inclusion sociale : logement, formation, emploi, impact sur l'entourage (isolement social, honte sociale).

Description :

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de Santé Mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui eux, apportent une aide physique à une personne en difficulté.

Objectifs Pédagogiques :

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale,
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale,
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner une information adaptée,
- Mieux faire face aux comportements perturbants.

Eléments forts :

Une démarche pédagogique participative pour :

- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale,
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale,
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale.

Particularité de la formation :

1 journée à distance pour renforcer les connaissances, partager son expérience, échanger collectivement autour de situations vécues et des ressources existant sur le territoire.



Contenu de la formation :

La formation permet d'apporter un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, ainsi que de détecter la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale.

Durée de la formation :

2 jours pour le module standard + 1 module complémentaire

Public Cible :

Le grand public, toute personne de 18 ans ou plus.

Pas de pré requis.

Un groupe de 16 participants maximum

Formateur :

Madame BODELLE, formatrice accrédité PSSM France.

Coût :

Le coût pédagogique de cette formation est pris en charge par le Centre Hospitalier Départemental.

Seuls les frais de déplacements, de restauration et le temps de travail des participants seront à la charge des employeurs ou de la structure.

Dates programmées en 2023 :

Secteur	Dates	Horaires
Marmande Tonneins (CLSM VGA)	Module initial : 5 et 6 octobre 2023 Module complémentaire : 18 décembre 2023	De 9H à 17H
Agen Nérac (CLSM d'Agen)	Module initial : 9 et 10 octobre 2023 Module complémentaire : 19 décembre 2023	De 9H à 17H
Villeneuve-sur-Lot Fumel (CLSM CAGV)	Module initial : 12 et 13 octobre 2023 Module complémentaire : 21 décembre 2023	De 9H à 17H

Ci-dessous le lien pour vous inscrire à la formation ou signaler votre souhait de vous inscrire dans la dynamique de cette formation pour des prochaines sessions.

<https://forms.office.com/e/yiqeSxp0Fz>

Vous pouvez également scanner le QRCode pour accéder au formulaire d'inscription

